

GUIDE DE RÉDACTION DU PLAN D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE POUR LA MAÎTRISE AVEC MÉMOIRE ET POUR L'EXAMEN ORAL AU DOCTORAT

Ce document doit être élaboré par l'étudiant-e à la maîtrise et au doctorat. Il est important de le faire réviser par le directeur ou la directrice de recherche. Il présente les aspects scientifiques et organisationnels importants du projet de recherche. Un maximum de 15 pages à la maîtrise ou de 20 pages au doctorat est permis.

Éléments à inclure au manuscrit

1. Informations générales :

- Nom de l'étudiant-e, 1^{re} session d'inscription, identification (NI), directeurs et codirecteurs.

2. Description de la recherche :

- Le titre du projet de recherche;
- Introduction;
- Le contexte général (environnemental, économique, etc.) et le contexte spécifique à l'équipe de recherche à laquelle l'étudiant-e se rattache (suite de travaux précédents, collaboration avec l'entreprise privée...);
- La revue de la documentation scientifique pertinente au projet de recherche. Cette revue comprend un premier aperçu de la documentation scientifique pertinente au sujet, autant des publications internationales que de celles de l'équipe de recherche;
- La problématique de la recherche découlant de la revue bibliographique;
- Les objectifs généraux et spécifiques de la recherche décrits en termes précis;
- La méthodologie de recherche, expliquant par exemple le type de recherche, les hypothèses de travail, les variables dépendantes et indépendantes, les méthodes et procédés qui seront utilisés pour réaliser la recherche (montages, appareils, logiciels, etc.), les éléments de vérification et de validation pertinents, les résultats attendus;
- Les principales étapes de la recherche : calendrier et échéancier, sous forme de tableau, incluant la recherche bibliographique, la recherche et la rédaction;
- Conclusion.

3. Réalisations attendues de l'étudiant-e :

- Programme de cours et productions attendues : la participation à des séminaires, des colloques ou congrès, les publications;
- Les exigences relatives au document (ampleur, format, modalités si rédaction par articles, etc.) compte tenu des règles propres au programme.

4. Les éléments spéciaux relatifs aux modalités d'encadrement, par exemple :

- Le mode de fonctionnement prévu pour la supervision collective, s'il y a lieu;
- Les dispositions en cas de travail à mi-temps ou d'absence prolongée prévues de la part de l'étudiant-e, du directeur ou de la directrice de recherche.

5. Le cadre de la recherche, par exemple :

- Si la recherche est subventionnée ou contractuelle, spécifiez les documents légaux décrivant la propriété intellectuelle, la confidentialité, l'éthique, etc. pertinents pour cette recherche.

6. Signatures (étudiant-e, directeur, codirecteur)